

Mali: Assimi Goïta décharge le président et le premier ministre de leurs fonctions



Au Mali, Assimi Goïta ne veut pas se faire rouler. Le président de la transition malienne, Bah N'Daw et son Premier ministre, Moctar Ouane l'ont appris à leurs dépens. Plus de 24 heures après l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement et du coup d'Etat qui s'en est suivi, le vice-président de la transition réagit. Le Colonel ayant déposé en août 2020 Ibrahim Boubacar Kéita accuse le président de la transition et le Premier d'avoir violé la charte de la transition.

Dans un communiqué signé par ses soins, le Colonel Assimi Goïta accuse le Premier ministre de la transition d'avoir montré ses limites face aux grèves et manifestations diverses

des acteurs sociaux et politiques. Pour lui, le gouvernement n'a pas réussi à être « un interlocuteur fiable, susceptible de mobiliser la confiance des partenaires sociaux ».

Le vice-président de la transition dénonce également la démission du premier gouvernement de la transition et la reconduction du Premier ministre dans la foulée. Pour le Colonel Assimi Goïta, il s'agissait d'un projet unilatéral.

« La conséquence a été une consternation générale marquée par la persistance des grèves de l'Union nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), dont l'issue est finalement une grève illimitée. Cet état de fait constitue une véritable asphyxie de l'économie malienne et partant, la garantie d'une instabilité aux conséquences incommensurables », écrit le responsable de l'ex-Conseil national pour le salut du peuple (CNSP).

De même, le vice-président de la transition note que la constitution du nouveau gouvernement a été faite en accord avec le président de la Transition « sans concertation avec le vice-président en charge des prérogatives à lui conférées par la charte à savoir, la Défense et la Sécurité ».

« Une telle démarche témoigne d'une volonté manifeste du président de la transition et du premier ministre d'aller vers une violation de la charte de transition, contrairement au serment prêté lors de son investiture le 25 septembre 2020 », accuse le vice-président de la transition.

Pour Col Goïta, les interpellations et négociations diverses engagées pour le respect des prescriptions de la charte de transition n'ont pas abouti. Le président de la transition et le Premier ministre sont restés « persistants dans leur posture », selon lui.

« Ainsi, de par le serment prêté en même temps que le président de la transition et tenu par l'engagement patriotique pris devant le peuple malien ainsi que devant les

forces de défense et de sécurité, le vice-président de la transition, s'est vu dans l'obligation d'agir pour préserver la charte de transition et défendre la république prérogatives le Président et son premier ministre ainsi que toutes les personnes impliquées dans la situation », assume-t-il dans son communiqué.

Assimi Goïta appelle alors les populations maliennes à « vaquer librement à leurs occupations et les rassure de l'engagement indéfectible des Forces armées de défense et de sécurité, à préserver l'intérêt supérieur du Peuple malien, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte de transition ». « Au demeurant, le Vice-Président de la Transition tient à préciser que le processus de Transition suit son cours normal et que les élections prévues se tiendront courant 2022 », a-t-il tenu à rassurer.